

NON

au

**Projet de loi n° 124
Loi sur les services de garde éducatifs à
l'enfance**

**A/S Denise Lamontagne, avocate
Secrétaire de la Commission des affaires sociales, Assemblée nationale
Édifice Pamphile-Le May
1035 rue des Parlementaires, 3^{ème} étage
Québec (Québec)
G1A 1A3**



**C.R.E.
Les Contes de fée Inc.**

**Centre de la petite enfance les Contes de Fée inc.
Linda Primeau
70, rue des Pinsons
St-Basile-Le-Grand (Québec)
J3N 1L1
(450) 461-1245**

novembre 2005



Je suis **CLAIREMENT CONTRE** le projet de loi 124, sur les services de garde éducatifs à l'enfance. Je tiens à vous faire part de mon total désaccord face au manque vision, de connaissance et de respect face au réseau des centres de la petite enfance déjà en place.

Il est inconcevable que l'on puisse envoyer les enfants sur les bancs d'école dès l'âge de 3 ans. Peut-on les laisser s'amuser pour le peu de temps qu'ils ont car, dès 5 ans, ils auront le stress de l'apprentissage scolaire assez vite.

Une Éducatrice qui aime les enfants,


Linda Primeau